



Département de la Loire

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2023
DELIBERATION N° 2023-06-02**Nombre de Conseillers :**

Nombre de membres en exercice : 15

Quorum : 8

Nombre d'absent(s) : 3

Nombre de membres présent(s) : 12

Nombre de pouvoir(s) : 1

Nombre de suffrages exprimés : 13

L'an deux mille vingt-trois, le neuf juin, le Conseil Municipal de la Commune de L'Hôpital-Le-Grand dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Christophe DESTRAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1 juin 2023

Etaient présents : DESTRAS Christophe ; RIBBA Michel ; ROCHET Christine ; DECHAUMET Sébastien ; MBOCK Eléazar ; BOURGIN METTON Nadine ; DUMOULIN Denise ; CHEVROT Christine ; LAGARDE Elisabeth ; VIRICELLE Françoise ; CRETON Cécile ; CROZIER Julien ;

Etaient absent(s) excusé(s) : CLUZEL Sylvain ; GARNIER Léo ;

Avaient donné procuration : DUPEYRON Serge à DESTRAS Christophe

Secrétaire de séance : ROCHET Christine

Objet : DECISIONS MODIFICATIVES

M. RIBBA explique que suite à une erreur de frappe les chapitres 021 et 023 ont une différence de 0.01€ or ces deux chapitres doivent être équilibrés il convient donc de prendre une décision modificative.

Il convient de prendre une deuxième décision concernant la somme de 252.00€ à inscrire au compte 2041512 correspondant au fond de concours pour l'isolation thermique de la salle des associations.

Pour ces deux points il convient donc de prévoir les décisions modificatives par un virement d'un compte à un autre, comme présenté dans le tableau ci-dessous :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 60631 : Fournitures d'entretien		0.01 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général		0.01 €
D 023 : Virement à la section d'investissement	0.01 €	
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	0.01 €	
D 2041512 : Subv. Grpt : Bâtiments, installations		252.00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		252.00 €
D 21312 : PLOMBERIE -ELECTRICITE-VMC ECOLE DP 202304	252.00 €	
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	252.00 €	

2023/047

Vote : Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte ces propositions à l'unanimité

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A L'Hôpital-Le-Grand, le 12 juin 2023

Le Maire,

Le secrétaire,

Christophe DESTRAS



ROCHET Christine

